

Paris, le 1^{er} septembre 2011

Natixis Interépargne renforce sa présence en ligne avec un portail internet dédié à l'Épargne salariale

Natixis Interépargne vient de mettre en ligne **son nouveau site internet**, véritable portail de l'épargne salariale. Structuré par public cible, son contenu a été aménagé pour répondre encore mieux aux attentes des différents publics : clarté et pédagogie pour les uns, expertise pour les autres. Il favorise également l'interactivité, la connectivité et la mise en relation (assistance, prise de contacts). Sur le plan graphique, le nouveau site bénéficie de la nouvelle identité numérique de Natixis.

Cinq nouveaux espaces dédiés :

- L'espace « Natixis Interépargne » (www.interepargne.natixis.com) offrant une présentation de l'entreprise, de son activité et de ses expertises ;
- L'espace « Salariés et Épargnants » (www.interepargne.natixis.com/epargnants) dont l'objectif est d'informer les bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale avec la plus grande pédagogie. Les outils d'aide à la compréhension de l'épargne salariale (tel Thomas, le conseiller virtuel) et d'aide à la décision (simulateurs) sont ainsi mis en avant dès la page d'accueil.
- L'espace « Employeurs et Entreprises » (www.interepargne.natixis.com/entreprises), dédié aux décideurs au sein des entreprises, qui présente l'actualité de l'épargne salariale, des marchés financiers ainsi que l'offre de Natixis Interépargne.
- Deux espaces dédiés aux offres diffusées par les réseaux du Groupe BPCE complètent ce dispositif en ligne :
 - Pour les Banques Populaires : www.epargnesalariale.banquepopulaire.fr
 - Pour les Caisses d'Épargne : www.caisse-epargne.fr/epargnesalariale

Par ailleurs, deux autres espaces réservés, l'un aux représentants des Conseils de Surveillance des FCPE et, l'autre, au Club de l'Épargne salariale viendront très prochainement enrichir le nouveau portail Internet de Natixis Interépargne.

Natixis Interépargne, filiale de Natixis dédiée à l'épargne salariale, est numéro un de la tenue de comptes avec 3 millions de comptes gérés et 24,2%⁽¹⁾ de parts de marché II occupe également une position de tout premier plan en épargne salariale ISR avec 26,6 % de parts de marché. Depuis plus de 40 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines auprès des salariés épargnants et joue un rôle majeur en matière d'innovation. Elle a notamment été précurseur en matière de solutions retraite, en mettant en place, dès 1995, un Plan d'Épargne Long Terme et en lançant, quelques années plus tard, le premier PERCO intégralement géré selon une démarche socialement responsable. En 2010, Natixis Interépargne lance le premier didacticiel sur l'épargne salariale animé par un conseiller virtuel (www.simplecommelepargnesalariale.com) et en juin 2011, la première application Smartphone dédiée à l'Épargne salariale.

⁽¹⁾ Source : AFG au 31 décembre 2010

Contacts presse :

Barbara Durand
Relations Presse Natixis
+33 1 58 19 47 41

barbara.durand@natixis.com

Harold Elie
Natixis Interépargne
+ 33 1 58 19 44 12

harold.elie@interepargne.natixis.fr